

Merci à la justice Américaine

Aux USA la Justice va enfin s'attaquer à ces délinquants du bitume, ces chauffards de la route qui par leur conduite inconsidérée font chaque années des victimes sur les trottoirs !

Remercions ainsi Paul Wooten, juge de la Cour Suprême d'État à Manhattan, qui a autorisé les poursuites contre Juliet Breitman suite à l'accident de vélo sur un trottoir de la 52ème rue à Manhattan en avril 2009. Claire Menagh, la victime, âgée de 87 ans a été « sérieusement et sévèrement blessés, » souffrant une fracture de la hanche ayant nécessité une intervention chirurgicale. Elle est morte cependant trois mois plus tard de causes indépendantes.

Juliet Breitman, aujourd'hui âgée de 6 ans sera donc poursuivie. En effet le juge a estimé qu'une enfant de 4 ans, (4 ans et 9 mois en réalité) peut être jugée responsable de négligence dans l'utilisation d'une bicyclette à 4 roues. Et que la présence de sa mère au moment des faits ne diminuait en rien sa responsabilité.

« La seule présence d'un parent ne donne pas carte blanche à un enfant raisonnable pour s'engager dans la conduite à risque » écrit le juge. Il a ajouté que n'importe quel « enfant raisonnablement prudent, » regarde avant de traverser une rue, devrait savoir que se précipiter dehors sans regarder est dangereux, avec ou sans un parent avec lui. Par contre si le parent encourage la conduite à risque alors l'enfant ne devrait pas être jugé responsable.

Tout le monde le sait, un enfant de 4 ans et 9 mois, soit presque 5 ans est raisonnable et sait parfaitement ce qu'il fait. A New York la jurisprudence (1928) estime que seuls les enfants au-dessous de 4 ans ne peuvent être poursuivis pour négligence.

Bien sûr on ne peut que regretter cet accident et des souffrances qu'il a entraîné à Claire Menagh. Mais heureusement que son décès trois mois plus était sans liens avec l'accident ... Avec la justice américaine qui sait si la petite Julie n'aurait pas risqué la peine de mort ou l'emprisonnement à vie, à l'âge de 4 ans au moment des faits !

Source : NYTimes

Par

Publié sur Cafeduweb - Humeurs le mardi 2 novembre 2010

Consultable en ligne : <http://humeurs.cafeduweb.com/lire/12240-merci-justice-americaine.html>